

SOMMAIRE

CHARTE DE RUSSE.....	3
NIVEAU A1.....	3
<i>Les quatre compétences.....</i>	3
La compréhension orale.....	3
L'expression orale.....	3
La compréhension écrite.....	3
L'expression écrite.....	3
<i>Les outils langagiers.....</i>	3
Les règles phonétiques de base.....	4
Les substantifs.....	4
Les adjectifs.....	4
Les verbes.....	4
Autres points de grammaires.....	4
La maîtrise d'un vocabulaire minimum essentiel.....	4
<i>Modalités d'évaluation.....</i>	4
Expression orale.....	4
Expression écrite.....	4
Compréhension orale.....	5
Compréhension écrite.....	5
<i>Bilan de mi-parcours et évaluation finale.....</i>	5
<i>Supports pédagogiques.....</i>	6
Document de référence.....	6
NIVEAU A2.....	7
<i>Les quatre compétences.....</i>	7
La compréhension orale.....	7
L'expression orale.....	7
La compréhension écrite.....	7
L'expression écrite.....	7
<i>Les outils langagiers.....</i>	7
Les verbes.....	8
Le vocabulaire.....	8
<i>Modalités d'évaluation.....</i>	8
Expression orale.....	8
Expression écrite.....	8
Compréhension orale.....	8
Compréhension écrite.....	8
<i>Bilan de mi-parcours et évaluation finale.....</i>	9
<i>Supports pédagogiques.....</i>	9
Document de référence.....	10
NIVEAU B1.....	11
<i>Les quatre compétences.....</i>	11
La compréhension orale.....	11
L'expression orale.....	11
La compréhension écrite.....	11
L'expression écrite.....	11
<i>Les outils langagiers.....</i>	11
Les verbes.....	12
Le vocabulaire.....	12
<i>Modalités d'évaluation.....</i>	12

Expression orale	12
Expression écrite	12
Compréhension orale	12
Compréhension écrite.....	12
<i>Bilan de mi-parcours et évaluation finale</i>	13
<i>Supports pédagogiques</i>	13
Document de référence	14
NIVEAU B2.....	15
<i>Les quatre compétences</i>	15
La compréhension auditive.....	15
L'expression orale.....	15
La compréhension écrite	15
L'expression écrite.....	15
<i>Les outils langagiers</i>	15
La grammaire.....	16
Le vocabulaire.....	16
Phonétique.....	16
<i>Modalités d'évaluation</i>	16
Expression orale	16
Expression écrite	17
Compréhension orale	17
Compréhension écrite.....	17
<i>Bilan de mi-parcours et évaluation finale</i>	17
Document de référence	18
NIVEAU C1.....	19
<i>Les quatre compétences</i>	19
La compréhension auditive.....	19
L'expression orale.....	19
La compréhension écrite	19
L'expression écrite.....	19
<i>Les outils langagiers</i>	19
La grammaire.....	20
Le vocabulaire.....	20
La phonétique	20
<i>Modalités d'évaluation</i>	20
Expression orale	20
Expression écrite	21
Compréhension orale	21
Compréhension écrite.....	21
<i>Bilan de mi-parcours et évaluation finale</i>	21
Document de référence	21

CHARTE DE RUSSE

NIVEAU A1

L'objectif de l'enseignement dans le groupe élémentaire (niveaux A2 à B1) est d'atteindre, à la fin du niveau A1, une maîtrise du russe qui permette à l'élève d'utiliser une documentation en russe ou de pratiquer la langue dans un contexte n'exigeant pas de spécialisation.

Le niveau A1 dure un semestre, soit 48 heures de cours. Il correspond aux leçons 1 à 8 du Manuel de Russe.

On trouvera ci-dessous les compétences à atteindre à l'issue du niveau A1.

Les quatre compétences

La compréhension orale

- Comprendre les mots, groupes de mots et expressions mémorisées.

L'expression orale

- S'exprimer par mots, groupes de mots ou expressions mémorisées dans les limites du vocabulaire étudié.
- Raconter en utilisant des phrases courtes des événements de la vie courante.
- Poser des questions élémentaires.

La compréhension écrite

- Lire couramment un texte préparé.

L'expression écrite

- Ecrire en utilisant l'alphabet cyrillique des phrases courtes dans les limites du vocabulaire étudié.

La grammaire et le vocabulaire appris permettront aux étudiants de former un discours de niveau descriptif. Quelques séances peuvent être consacrées à la culture et à la civilisation russe (en français).

Les outils langagiers

Les structures ci-après seront étudiées en contexte et en tant qu'elles servent les compétences de communication précédemment énumérées.

Doivent être obligatoirement assimilés à la fin du niveau A1 :

Les règles phonétiques de base

- Les voyelles dures/molles, consonnes sonores/sourdes, types de consonnes, assourdissement et assimilation des consonnes.
- Les incompatibilités orthographiques.

Les substantifs

- Les trois genres des substantifs, substantifs durs et mous.
- Déclinaison au singulier et au pluriel, au nominatif, locatif, génitif et à l'accusatif.
- Les voyelles mobiles dans la déclinaison.

Les adjectifs

- Les types d'adjectifs : durs, mous, mixtes au singulier et au pluriel.

Les verbes

- Verbes réguliers du premier et deuxième groupes (type delat' et govorit') au présent.
- Le passé (imperfectif).
- Le futur avec l'auxiliaire être (imperfectif).
- Verbes pronominaux (conjugaison).

Autres points de grammaires

- Les pronoms personnels (au génitif).
- Les pronoms kto? et chto?
- Les pronoms et adjectifs possessifs au nominatif.

La maîtrise d'un vocabulaire minimum essentiel

- Vocabulaire des leçons 1 à 8 du Manuel de Russe.
- Savoir se présenter (identité, âge, famille, résidence, ville, université).
- Jours de la semaine, mois de l'année.
- Chiffres jusqu'à 100.

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait en contrôle continu durant le semestre. Cela suppose que du travail régulier est demandé aux étudiants et qu'il est contrôlé. Il n'y a donc pas d'examen final au sens classique du terme.

Expression orale

L'expression orale est évaluée lors des différentes activités en conférence : ces différentes composantes de l'enseignement interactif fait l'objet d'une note sur 20.

Expression écrite

L'enseignant veille à donner aux étudiants 3 travaux écrits minimum obligatoires à réaliser en dehors de la conférence. Ces travaux doivent être répartis au mieux sur la totalité de la durée du semestre. Pour les langues à 4 heures par semaine, le nombre de ces travaux est supérieur et selon plus de régularité.

Ces travaux feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

Compréhension orale

L'entraînement à la compréhension orale s'appuie sur des exercices variés de compréhension (audio et vidéo) et fait l'objet d'une note finale sur 20.

Compréhension écrite

La compréhension écrite sera évaluée lors de différents exercices en conférence et donnera lieu à une note sur 20.

Un test de fin de semestre pour les niveaux A1, A2, B1 et B2 est organisé la semaine 10 du semestre (il ne s'agit pas d'un examen final mais d'une évaluation sur les acquis). Des informations sur ce test seront transmises en temps voulu par le Département des langues. La note de ce test est prise en compte dans la note finale du semestre.

Bilan de mi-parcours et évaluation finale

Les résultats à mi-semestre permettent de faire un bilan avec chaque étudiant, et de l'alerter sur ses insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière d'y remédier.

La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés.

Chaque niveau est en principe prévu pour durer un semestre. Cela signifie qu'un étudiant est censé passer au niveau suivant d'un semestre à l'autre. Mais cette progression théorique peut être modifiée pour prendre en compte le niveau réel des étudiants, et ce tout à fait indépendamment de la bonne volonté de ceux-ci, du travail effectué et de l'obtention des crédits. En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence. Il peut aussi tout simplement avoir un niveau global trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur. Il est alors dans son intérêt de refaire ce niveau et cette préconisation de l'enseignant n'est en aucun cas une forme de sanction.

Les enseignants communiquent à leurs élèves, lors du dernier cours du semestre, leur note finale ainsi que leur passage, ou non, dans le niveau supérieur. Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.

Les enseignants saisissent en ligne les notes finales ainsi que les appréciations qualitatives. Ces appréciations doivent être aussi claires, précises et parlantes que possible, afin d'éviter d'éventuels recours de la part de certains étudiants.

Supports pédagogiques

Dans la mesure où l'apprentissage d'une langue étrangère en niveau A1, en niveau A2 et en niveau B1 nécessite l'acquisition de bases lexicales, grammaticales et phonétiques, la pédagogie repose sur l'utilisation d'une méthode dont le choix a été arrêté en concertation avec les enseignants en charge de ces groupes :

- Manuel de Russe.
- Langues Mondes – L'Asiathèque, auteurs : Any Barda et Irina Ivanova.

Les étudiants devront se procurer le manuel, les cassettes audio seront disponibles au laboratoire de langues.

Dans chacun des groupes, les enseignants compléteront la méthode par d'autres exercices, textes, supports audiovisuels à leur initiative. Le travail personnel reste bien sûr essentiel pour la progression linguistique et l'étudiant doit y consacrer chaque semaine le temps nécessaire.

Les conférences de niveaux A1, A2 et B1 sont bihebdomadaires (2 séances de 2 heures).

Document de référence

- Le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.
- Conseil de l'Europe/Les éditions Didier 2001.
- Le niveau A1 de Sciences Po est basé sur le A1 européen.

NIVEAU A2

L'objectif de l'enseignement dans le groupe élémentaire (niveaux A2 à B1) est d'atteindre, à la fin du niveau A1, une maîtrise du russe qui permette à l'élève d'utiliser une documentation en russe ou de pratiquer la langue dans un contexte n'exigeant pas de spécialisation.

Le niveau A2 dure un semestre, soit 48 heures de cours. Il correspond aux leçons 9 à 15 du Manuel de Russe.

Les premières séances seront consacrées à la révision et à la consolidation des acquis du niveau A1.

On trouvera ci-dessous les compétences à atteindre à l'issue du niveau A2.

Les quatre compétences

La compréhension orale

- Comprendre des phrases dans des situations simples de la vie courante.
- Suivre des conversations courtes sur des sujets connus.

L'expression orale

- Dialoguer dans les situations pratiques, simples et prévisibles.
- Mener une conversation simple.
- Résumer un texte.

La compréhension écrite

- Lire couramment des textes et en comprendre les éléments familiers.

L'expression écrite

- Rédiger une histoire.

Quelques séances peuvent être consacrées à la culture et à la civilisation russe. En plus du manuel, des extraits de journaux ou d'autres supports d'actualité commenceront à être utilisés.

Le vocabulaire et la grammaire appris permettront aux étudiants de former un discours de niveau descriptif et explicatif.

Les outils langagiers

Les structures ci-après seront étudiées en contexte et en tant qu'elles servent les compétences de communication précédemment énumérées.

Doivent être obligatoirement assimilés à la fin du niveau A2 :

Tout ce qui a été vu et assimilé en niveau A1.

La déclinaison des adjectifs et pronoms possessifs à tous les cas.

La déclinaison des pronoms personnels à tous les cas.

La déclinaison de substantifs irréguliers.

Les verbes

- Le présent des verbes irréguliers.
- Les verbes pronominaux.
- L'impératif.
- Le perfectif et l'imperfectif (formation et utilisation, passé et futur).
- Les verbes de mouvement : déterminés et indéterminés (idti/xodit', exat'/ezdit'). Conjugaison et utilisation.

Le vocabulaire

- Des leçons 9 à 15 du manuel (vacances, sport, journée de travail, réception des amis, passions).
- Nombres jusqu'à 1000.

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait en contrôle continu durant le semestre. Cela suppose que du travail régulier est demandé aux étudiants et qu'il est contrôlé. Il n'y a donc pas d'examen final au sens classique du terme.

Expression orale

L'expression orale est évaluée lors des différentes activités en conférence : ces différentes composantes de l'enseignement interactif fait l'objet d'une note sur 20.

Expression écrite

L'enseignant veille à donner aux étudiants 3 travaux écrits minimum obligatoires à réaliser en dehors de la conférence. Ces travaux doivent être répartis au mieux sur la totalité de la durée du semestre. Pour les langues à 4 heures par semaine, le nombre de ces travaux est supérieur et selon plus de régularité.

Ces travaux feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

Compréhension orale

L'entraînement à la compréhension orale s'appuie sur des exercices variés de compréhension (audio et vidéo) et fait l'objet d'une note finale sur 20.

Compréhension écrite

La compréhension écrite sera évaluée lors de différents exercices en conférence et donnera lieu à une note sur 20.

Un test de fin de semestre pour les niveaux A1, A2, B1 et B2 est organisé la semaine 10 du semestre (il ne s'agit pas d'un examen final mais d'une évaluation sur les acquis). Des informations sur ce test

seront transmises en temps voulu par le Département des langues. La note de ce test est prise en compte dans la note finale du semestre.

Bilan de mi-parcours et évaluation finale

Les résultats à mi-semestre permettent de faire un bilan avec chaque étudiant, et de l'alerter sur ses insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière d'y remédier.

La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés.

Chaque niveau est en principe prévu pour durer un semestre. Cela signifie qu'un étudiant est censé passer au niveau suivant d'un semestre à l'autre. Mais cette progression théorique peut être modifiée pour prendre en compte le niveau réel des étudiants, et ce tout à fait indépendamment de la bonne volonté de ceux-ci, du travail effectué et de l'obtention des crédits. En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence. Il peut aussi tout simplement avoir un niveau global trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur. Il est alors dans son intérêt de refaire ce niveau et cette préconisation de l'enseignant n'est en aucun cas une forme de sanction.

Les enseignants communiquent à leurs élèves, lors du dernier cours du semestre, leur note finale ainsi que leur passage, ou non, dans le niveau supérieur. Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.

Les enseignants saisissent en ligne les notes finales ainsi que les appréciations qualitatives. Ces appréciations doivent être aussi claires, précises et parlantes que possible, afin d'éviter d'éventuels recours de la part de certains étudiants.

Supports pédagogiques

Dans la mesure où l'apprentissage d'une langue étrangère en niveau A1, en niveau A2 et en niveau B1 nécessite l'acquisition de bases lexicales, grammaticales et phonétiques, la pédagogie repose sur l'utilisation d'une méthode dont le choix a été arrêté en concertation avec les enseignants en charge de ces groupes :

- Manuel de Russe.
- Langues Mondes – L'Asiathèque, auteurs : Any Barda et Irina Ivanova.

Les étudiants devront se procurer le manuel, les cassettes audio seront disponibles au laboratoire de langues.

Dans chacun des groupes, les enseignants compléteront la méthode par d'autres exercices, textes, supports audiovisuels à leur initiative. Le travail personnel reste bien sûr essentiel pour la progression linguistique et l'étudiant doit y consacrer chaque semaine le temps nécessaire.

Les conférences de niveaux A1, A2 et B1 sont bihebdomadaires (2 séances de 2 heures).

Document de référence

- Le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.
- Conseil de l'Europe/Les éditions Didier 2001.
- Le niveau A2 de Sciences Po est basé sur le A2 européen.

NIVEAU B1

L'objectif de l'enseignement dans le groupe élémentaire (niveaux A2 à B1) est d'atteindre, à la fin du niveau A1, une maîtrise du russe qui permette à l'élève d'utiliser une documentation en russe ou de pratiquer la langue dans un contexte n'exigeant pas de spécialisation.

Le niveau B1 dure un semestre (48 heures). Le niveau B1 correspond aux leçons 16 à 22 du Manuel du Russe. Il sera fait systématiquement appel à d'autres supports écrits et visuels (articles de journaux, courts textes d'actualité, photos, documents audio et vidéo), des séances seront consacrées à l'actualité politique et économique et à la culture russe.

Les premières séances sont consacrées à la révision de ce qui a été fait en niveau A2.

On trouvera ci-après les compétences à atteindre à l'issue du niveau B1.

Les quatre compétences

La compréhension orale

- Comprendre des sujets d'intérêt personnel ou professionnel.
- Être autonome dans la compréhension des conversations de la vie courante.

L'expression orale

- S'exprimer avec confiance dans la plupart des conversations de la vie quotidienne.
- Décrire une image.
- Exprimer leur opinion sur les questions d'actualité politique, économique et culturelle.
- Évaluer la situation.

La compréhension écrite

- Lire un texte et en comprendre le sens général sans en connaître tout le vocabulaire.

L'expression écrite

- Rédiger des petits textes sur les questions d'actualité politique, économique et culturelle.

Les outils langagiers

Les structures ci-après seront étudiées en contexte et en tant qu'elles servent les compétences de communication précédemment énumérées :

Doivent être obligatoirement assimilés à la fin du niveau B1 :

Tout ce qui a été vu et assimilé en niveau A1 et A2.

Les déclinaisons des pronoms-adjectifs démonstratifs.

Les verbes

- Conjugaison des verbes irréguliers.
- Emploi des verbes de position et de changement de position.
- Expression du conditionnel.
- Expression du subjonctif.
- Verbes de mouvement (intransitifs et transitifs avec les préverbes).

Le comparatif et le superlatif des adjectifs.

Les participes actifs et passifs, les gérondifs.

La construction des phrases complexes (relatives, subordonnées).

L'expression du souhait et du désir.

Le vocabulaire

- Des leçons 16 à 22 du Manuel de Russe.
- Le lexique lié à l'actualité politique, économique et culturelle.

Le vocabulaire et la grammaire appris permettront aux étudiants de former un discours de niveau descriptif, explicatif et argumentatif.

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait en contrôle continu durant le semestre. Cela suppose que du travail régulier est demandé aux étudiants et qu'il est contrôlé. Il n'y a donc pas d'examen final au sens classique du terme.

Expression orale

L'expression orale est évaluée lors des différentes activités en conférence : ces différentes composantes de l'enseignement interactif fait l'objet d'une note sur 20.

Expression écrite

L'enseignant veille à donner aux étudiants 3 travaux écrits minimum obligatoires à réaliser en dehors de la conférence. Ces travaux doivent être répartis au mieux sur la totalité de la durée du semestre. Pour les langues à 4 heures par semaine, le nombre de ces travaux est supérieur et selon plus de régularité.

Ces travaux feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

Compréhension orale

L'entraînement à la compréhension orale s'appuie sur des exercices variés de compréhension (audio et vidéo) et fait l'objet d'une note finale sur 20.

Compréhension écrite

La compréhension écrite sera évaluée lors de différents exercices en conférence et donnera lieu à une note sur 20.

Un test de fin de semestre pour les niveaux A1, A2, B1 et B2 est organisé la semaine 10 du semestre (il ne s'agit pas d'un examen final mais d'une évaluation sur les acquis). Des informations sur ce test seront transmises en temps voulu par le Département des langues. La note de ce test est prise en compte dans la note finale du semestre.

Bilan de mi-parcours et évaluation finale

Les résultats à mi-semestre permettent de faire un bilan avec chaque étudiant, et de l'alerter sur ses insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière d'y remédier.

La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés.

Chaque niveau est en principe prévu pour durer un semestre. Cela signifie qu'un étudiant est censé passer au niveau suivant d'un semestre à l'autre. Mais cette progression théorique peut être modifiée pour prendre en compte le niveau réel des étudiants, et ce tout à fait indépendamment de la bonne volonté de ceux-ci, du travail effectué et de l'obtention des crédits. En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence. Il peut aussi tout simplement avoir un niveau global trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur. Il est alors dans son intérêt de refaire ce niveau et cette préconisation de l'enseignant n'est en aucun cas une forme de sanction.

Les enseignants communiquent à leurs élèves, lors du dernier cours du semestre, leur note finale ainsi que leur passage, ou non, dans le niveau supérieur. Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.

Les enseignants saisissent en ligne les notes finales ainsi que les appréciations qualitatives. Ces appréciations doivent être aussi claires, précises et parlantes que possible, afin d'éviter d'éventuels recours de la part de certains étudiants.

Supports pédagogiques

Dans la mesure où l'apprentissage d'une langue étrangère en niveau A1, en niveau A2 et en niveau B1 nécessite l'acquisition de bases lexicales, grammaticales et phonétiques, la pédagogie repose sur l'utilisation d'une méthode dont le choix a été arrêté en concertation avec les enseignants en charge de ces groupes :

- Manuel de Russe.
- Langues Mondes – L'Asiathèque, auteurs : Any Barda et Irina Ivanova.

Les étudiants devront se procurer le manuel, les cassettes audio seront disponibles au laboratoire de langues.

Dans chacun des groupes, les enseignants compléteront la méthode par d'autres exercices, textes, supports audiovisuels à leur initiative. Le travail personnel reste bien sûr essentiel pour la progression linguistique et l'étudiant doit y consacrer chaque semaine le temps nécessaire.

Les conférences de niveaux A1, A2 et B1 sont bihebdomadaires (2 séances de 2 heures).

Document de référence

- Le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.
- Conseil de l'Europe/Les éditions Didier 2001.
- Le niveau B1 de Sciences Po est basé sur le B1 européen.

NIVEAU B2

On trouvera ci-après les compétences à atteindre à l'issue du niveau B2.

Les quatre compétences

La compréhension auditive

- Comprendre avec une relative aisance une intervention de type explicatif, descriptif, argumentatif ou injonctif.
- Comprendre une gamme étendue d'enregistrements en langue standard et y reconnaître les différents points de vue échangés ainsi que différencier l'attitude des locuteurs.
- Suivre une interaction d'une certaine longueur sur des sujets complexes voire abstraits.

L'expression orale

- Communiquer avec assurance sur des sujets habituels.
- Discourir de manière compréhensible et développer une argumentation avec un certain nombre d'articulateurs.
- Présenter un exposé clair et bien structuré en développant des points de vue et reformuler pour être plus précis.
- Intervenir assez spontanément et avec précision lors de discussions et débats et lier ses interventions à celles de ses interlocuteurs.

La compréhension écrite

- Lire avec une certaine autonomie des textes longs et variés de type descriptif, explicatif et interprétatif (tous registres).
- Identifier les éléments importants d'un texte long à l'articulation relativement complexe.
- Reconstituer fidèlement la structure d'un texte long afin d'en restituer une synthèse.

L'expression écrite

- Ecrire des textes clairs et détaillés sur une gamme étendue de sujets et varier sa formulation.
- Développer tous types d'écrits, correspondance, rapports et comptes-rendus argumentés.
- Produire une réponse personnelle, organisée et argumentée à un sujet précis.
- Restituer des informations de sources diverses en les reformulant de manière claire et organisée.

Les outils langagiers

Les structures suivantes seront étudiées en contexte et en tant qu'elles sont au service des compétences de communication présentées ci-dessus. Celles qui ont déjà été abordées au niveau précédent feront l'objet d'un approfondissement.

La grammaire

(Maîtrise des outils exprimant).

- La cause.
- Le moyen.
- Le but.
- Le temps.
- L'opinion : accord, opposition, concession, comparaison, argumentation, introduction et conclusion).
- L'indétermination minimale et maximale :
 - Approfondissement des valeurs aspectuelles du verbe russe.
 - Les corrélations préverbes-prépositions dans les verbes de mouvement.
 - Les propositions impersonnelles.
 - Syntaxe des noms de nombre.
 - Ordre des mots et mise en valeur.
 - Particularités de la ponctuation russe.

Le vocabulaire

(Le vocabulaire étudié privilégiera les thèmes abordés dans les autres cours).

- La politique et la société.
- L'économie et le commerce.
- Les médias, la presse, la communication.
- La vie intellectuelle.
- L'enseignement supérieur et la recherche.
- Le monde de l'entreprise.
- Dérivation nominale et verbale.
- Les faux amis.
- Les adjectifs à base molle.
- Les différents types d'adverbes.

Phonétique

- Les enchaînements vocaliques et consonantiques.
- Les schémas accentuels complexes.
- Remédiation individuelle.

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait en contrôle continu durant le semestre. Cela suppose que du travail régulier est demandé aux étudiants et qu'il est contrôlé. Il n'y a donc pas d'examen final au sens classique du terme.

Expression orale

L'expression orale est évaluée lors des différentes activités en conférence : ces différentes composantes de l'enseignement interactif fait l'objet d'une note sur 20.

Expression écrite

L'enseignant veille à donner aux étudiants 3 travaux écrits minimum obligatoires à réaliser en dehors de la conférence. Ces travaux doivent être répartis au mieux sur la totalité de la durée du semestre. Pour les langues à 4 heures par semaine, le nombre de ces travaux est supérieur et selon plus de régularité.

Ces travaux feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

Compréhension orale

L'entraînement à la compréhension orale s'appuie sur des exercices variés de compréhension (audio et vidéo) et fait l'objet d'une note finale sur 20.

Compréhension écrite

La compréhension écrite sera évaluée lors de différents exercices en conférence et donnera lieu à une note sur 20.

Un test de fin de semestre pour les niveaux A1, A2, B1 et B2 est organisé la semaine 10 du semestre (il ne s'agit pas d'un examen final mais d'une évaluation sur les acquis). Des informations sur ce test seront transmises en temps voulu par le Département des langues. La note de ce test est prise en compte dans la note finale du semestre.

Bilan de mi-parcours et évaluation finale

Les résultats à mi-semestre permettent de faire un bilan avec chaque étudiant, et de l'alerter sur ses insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière d'y remédier.

La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés.

Chaque niveau est en principe prévu pour durer un semestre. Cela signifie qu'un étudiant est censé passer au niveau suivant d'un semestre à l'autre. Mais cette progression théorique peut être modifiée pour prendre en compte le niveau réel des étudiants, et ce tout à fait indépendamment de la bonne volonté de ceux-ci, du travail effectué et de l'obtention des crédits. En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence. Il peut aussi tout simplement avoir un niveau global trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur. Il est alors dans son intérêt de refaire ce niveau et cette préconisation de l'enseignant n'est en aucun cas une forme de sanction.

Les enseignants communiquent à leurs élèves, lors du dernier cours du semestre, leur note finale ainsi que leur passage, ou non, dans le niveau supérieur. Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.

Les enseignants saisissent en ligne les notes finales ainsi que les appréciations qualitatives. Ces appréciations doivent être aussi claires, précises et parlantes que possible, afin d'éviter d'éventuels recours de la part de certains étudiants.

Document de référence

- Le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.
- Conseil de l'Europe/Les éditions Didier 2001.
- Le niveau B2 de Sciences Po est basé sur le B2 européen.

NIVEAU C1

On trouvera ci-après les compétences à atteindre à l'issue du niveau C1.

Les quatre compétences

La compréhension auditive

- Suivre avec aisance toute prise de parole de type descriptif, explicatif, argumentatif ou injonctif.
- Suivre une intervention longue même si elle n'est pas clairement structurée et même si les relations entre les idées sont implicites (conférence, exposé spécialisé, discussion, débat).
- Compétence référentielle : comprendre les sous-entendus, l'humour, les allusions culturelles.
- Compétence sociolinguistique : comprendre des manières de parler inhabituelles comme les accents ou une langue non standard.

L'expression orale

- Communiquer avec une grande souplesse sur toutes sortes de sujets grâce à une gamme étendue de vocabulaire et en mobilisant les registres de langue en fonction des interlocuteurs.
- Discourir de manière claire et fluide grâce à l'utilisation d'articulateurs choisis.
- Présenter un exposé complexe et bien construit en ayant recours à des formes linguistiques variées et sophistiquées et en sachant répondre aisément aux questions et objections suscitées.
- Intervenir très spontanément lors de discussions et débats grâce à des stratégies permettant de prendre ou garder la parole (effets oratoires tels l'intonation et la mise en valeur des éléments au moyen de l'accentuation).

La compréhension écrite

- Lire avec un grand degré d'autonomie des textes longs et variés de type descriptif, explicatif, interprétatif et injonctif (tous registres).
- En identifier les subtilités (attitudes, opinions explicites ou implicites).
- Identifier les éléments importants ainsi que les nuances argumentatives d'un texte long, reconstituer fidèlement sa structure afin d'en restituer la synthèse.

L'expression écrite

- Elaborer tous types d'écrits grâce à la maîtrise des registres appropriés.
- Construire une argumentation claire, complète et équilibrée à l'aide d'une gamme étendue de marqueurs logiques.
- Faire le résumé d'informations de sources diverses en recomposant les arguments avec aisance et cohérence.

Les outils langagiers

Les structures suivantes seront étudiées en contexte et en tant qu'elles sont au service des compétences de communication présentées ci-dessus. Celles qui ont déjà été abordées au niveau précédent feront l'objet d'un approfondissement.

La grammaire

- Les nuances du système aspectuel.
- Le discours rapporté : concordance des temps et choix « fin » du verbe introducteur.
- Les noms de nombre collectifs.
- Les rections particulières.
- Les différents emplois de l'infinitif.
- Les tournures impersonnelles.

Le vocabulaire

(Le vocabulaire étudié privilégiera les thèmes abordés dans les autres cours mais d'autres thèmes à caractère culturel pourront être abordés tels que livre et la littérature, l'art et les arts plastiques, le cinéma et le théâtre etc.).

- La politique et la société.
- L'économie et le commerce.
- Les médias, la presse, la communication.
- La vie intellectuelle.
- L'enseignement supérieur et la recherche.
- Les verbes paronymes.
- Les outils de préfixation et de suffixation.
- Les séries antonymiques comme moyen de mémorisation.
- Les onomatopées et les interjections.
- Les hypocoristiques.

La phonétique

- Les constructions intonatives.
- Les prépositions attirant l'accent.
- Les mouvements d'accent dans les degrés de comparaison.
- Scansion poétique.
- Remédiation individuelle.

Modalités d'évaluation

L'évaluation se fait en contrôle continu durant le semestre. Cela suppose que du travail régulier est demandé aux étudiants et qu'il est contrôlé. Il n'y a donc pas d'examen final au sens classique du terme.

Expression orale

L'expression orale est évaluée lors des différentes activités en conférence : ces différentes composantes de l'enseignement interactif fait l'objet d'une note sur 20.

Expression écrite

L'enseignant veille à donner aux étudiants 3 travaux écrits minimum obligatoires à réaliser en dehors de la conférence. Ces travaux doivent être répartis au mieux sur la totalité de la durée du semestre. Pour les langues à 4 heures par semaine, le nombre de ces travaux est supérieur et selon plus de régularité.

Ces travaux feront l'objet d'une note moyenne finale sur 20.

Compréhension orale

L'entraînement à la compréhension orale s'appuie sur des exercices variés de compréhension (audio et vidéo) et fait l'objet d'une note finale sur 20.

Compréhension écrite

La compréhension écrite sera évaluée lors de différents exercices en conférence et donnera lieu à une note sur 20.

Bilan de mi-parcours et évaluation finale

Les résultats à mi-semestre permettent de faire un bilan avec chaque étudiant, et de l'alerter sur ses insuffisances éventuelles, tout en lui prodiguant des conseils sur la manière d'y remédier.

La validation d'un enseignement et donc l'obtention des crédits attachés à cet enseignement sont acquises par l'étudiant dès lors qu'il obtient une note finale de 10/20. S'il obtient une note finale inférieure à 10/20, l'enseignement n'est pas validé et les crédits afférents ne lui sont pas accordés.

Chaque niveau est en principe prévu pour durer un semestre. Cela signifie qu'un étudiant est censé passer au niveau suivant d'un semestre à l'autre. Mais cette progression théorique peut être modifiée pour prendre en compte le niveau réel des étudiants, et ce tout à fait indépendamment de la bonne volonté de ceux-ci, du travail effectué et de l'obtention des crédits. En effet, un étudiant peut obtenir ses crédits et avoir encore des lacunes à combler dans telle ou telle compétence. Il peut aussi tout simplement avoir un niveau global trop juste pour suivre avec profit au niveau supérieur. Il est alors dans son intérêt de refaire ce niveau et cette préconisation de l'enseignant n'est en aucun cas une forme de sanction.

Les enseignants communiquent à leurs élèves, lors du dernier cours du semestre, leur note finale ainsi que leur passage, ou non, dans le niveau supérieur. Seul l'enseignant détermine le niveau de sortie de ses étudiants, qui n'est pas négociable.

Les enseignants saisissent en ligne les notes finales ainsi que les appréciations qualitatives. Ces appréciations doivent être aussi claires, précises et parlantes que possible, afin d'éviter d'éventuels recours de la part de certains étudiants.

Document de référence

- Le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.

- Conseil de l'Europe/Les éditions Didier 2001.
- Le niveau C1 de Sciences Po est basé sur le C1 européen.